

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 14 septembre 2017

Les prix indicatifs des veaux maigres, une information précieuse

En collaboration avec Proviande, la Communauté de travail des éleveurs bovins suisses, les engraisseurs de veaux et les marchands de bétail, la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) publie les prix indicatifs des veaux maigres dans la presse spécialisée. Après six mois, la FPSL tire un premier bilan. Le système, qui se fonde sur des annonceurs de prix et une conférence téléphonique hebdomadaire, a permis d'accroître la transparence sur le marché et de réduire l'écart entre les prix payés et les prix indicatifs. Grâce aux annonceurs de la FPSL, les prix indicatifs ont même pu être rapprochés des prix du marché. Les prix publiés constituent un instrument précieux lors des négociations. Les participants au projet ont décidé de poursuivre avec ce système et de maintenir l'écart aussi faible que possible entre les prix payés et les prix du marché. Pour les producteurs de lait, les efforts ont été largement récompensés, notamment par l'amélioration des prix des veaux maigres. Ceux-ci seront prochainement aussi publiés chaque semaine sur www.swissmilk.ch.

Direction

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

La FPSL a mis en place un système d'annonce des prix des veaux maigres similaire à celui du lait. Les exploitations de naissance participantes déclarent chaque semaine à quels prix effectifs elles ont vendu leurs animaux. Ces informations sont anonymisées et fournissent aux producteurs un argument précieux lors des négociations sur les prix indicatifs. Hebdomadairement, ils se réunissent avec les représentants des engraisseurs de veaux et des marchands de bétail lors d'une conférence téléphonique dirigée par Proviande afin de négocier les nouveaux prix indicatifs des veaux.

L'écart a diminué, mais pas assez!

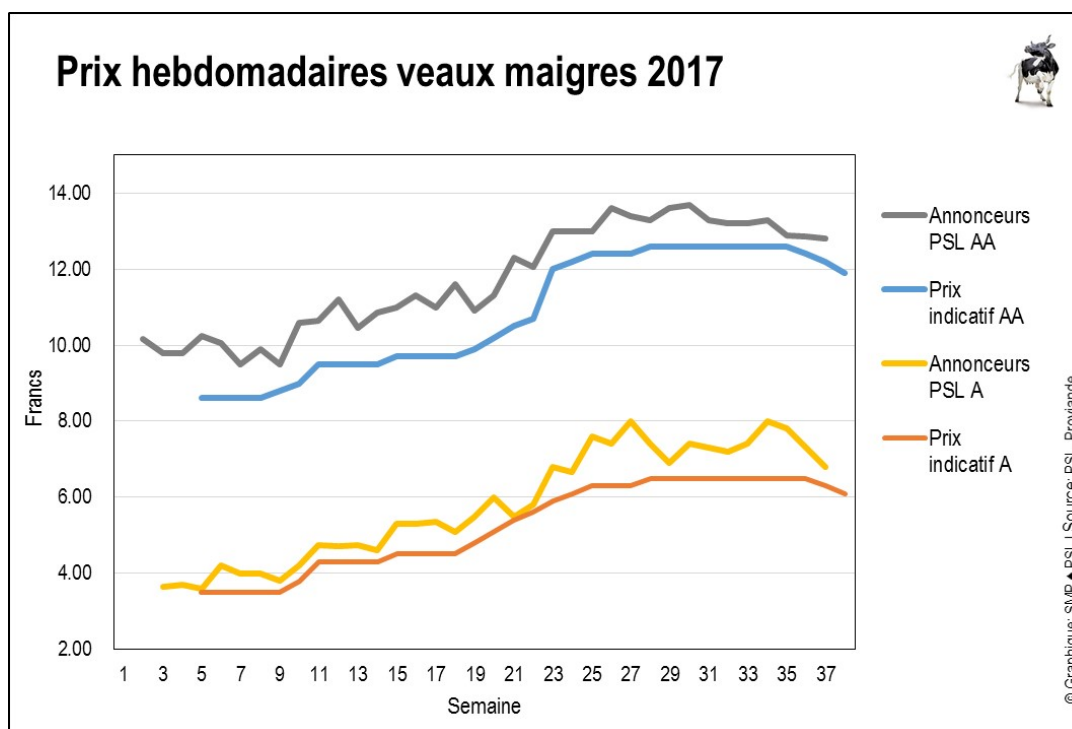
L'introduction de ce système avait pour but d'accroître la transparence sur le marché de façon à permettre à toutes les personnes concernées de s'y retrouver plus facilement. Lors de sa mise en place en février 2107, la différence entre les prix pratiqués sur le marché et les prix indicatifs était nettement supérieure à un franc. En fonction de la situation économique, cet écart désavantageait soit le vendeur, soit l'acheteur, suscitant des incertitudes. Grâce aux indications des annonceurs de la FPSL et de la conférence téléphonique hebdomadaire, cette différence a pu être nettement réduite (voir graphique). Actuellement, on observe encore un écart d'environ 80 centimes. Les personnes concernées sont unanimes : si l'on veut disposer d'un instrument efficace, les prix officiels publiés doivent être plus proches des prix réels.

Maintenir le système et mieux communiquer les prix

En maintenant le système, les participants au projet soulignent l'effet positif de celui-ci. On prévoit d'augmenter le nombre d'annonceurs afin d'obtenir des données encore plus représentatives du marché et de communiquer les résultats de façon plus systématique. À l'heure actuelle, les prix indicatifs sont publiés chaque semaine dans les rapports sur le marché des médias agricoles. Prochainement, ils apparaîtront aussi hebdomadairement sur www.swissmilk.ch.

Téléphone 031 359 51 11
Télécopie 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch
swissmilk

Graphique: prix hebdomadaires veaux maigres 2017 catégories AA et A



Légende: L'écart entre les prix réels et les prix indicatifs a diminué.

Renseignements:

Heinz Minder, Économie et affaires internationales

079 267 05 22

Reto Burkhardt, responsable de la communication de la FSPL

079 285 51 01

3050 signes (espaces comprises)

www.swissmilk.ch

